



COMMUNE DE  
ROCHE (Vaud)

Objet : RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Roche, le 6 décembre 2019

## RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

de la commission des finances pour

### l'examen du budget de fonctionnement pour l'année 2020

	Séances					Emoluments		Signatures
	04.12							
Rapporteur : Mme Dominique Capelli	X							
Membres : MM. Béatrice Dozot	X							
« Caroline Lambert	X							
« Julien Cattin	X							
Mme Mark Brissat	X							

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission des finances chargée de l'étude du préavis 50/2019 s'est réunie le mercredi 4 décembre 2019 en présence de Monsieur Christophe Lanz, syndic et délégué municipal des finances. Nous le remercions pour nous avoir commenté de manière détaillée et très explicite le budget en vos mains. Comme chaque année, nous relevons la qualité des informations données afin que la commission puisse analyser et se déterminer sur les projections financières.

La commission a certes dû œuvrer un peu dans l'urgence mais ceci est dû au fait que la municipalité a attendu d'avoir des données et chiffres les plus justes possible pour 2020. C'est très bien pour nous mais pour les budgets des années futures il serait bien d'avoir les documents un peu plus tôt, ceci sans avoir les derniers chiffres en mains.

Le budget qui nous est présenté ce soir est malheureusement dans le rouge avec un excédent de charges de CHF 150' 205.00 et ceci bien que nous ayons conservé un taux d'imposition à 68 points pour 2020, pour rappel le déficit projeté pour le budget 2019 était de CHF 82'460.00

Nous n'allons pas commenter les chiffres en détail poste par poste car chaque conseillère et conseillers aura eu tout loisir de le faire, mais comme chaque année dans plusieurs domaines notre commune n'a aucune marge de manœuvre, entre autres la facture sociale ainsi que le poste de l'accueil de jour ou encore l'accueil parascolaire.

Concernant la péréquation nous sommes toujours bénéficiaires et pour mieux comprendre la chose un petit tableau explicatif a été mis dans le budget 2020.

Au sujet de l'ARASAPE dossier au combien brûlant et sensible dans bon nombres de communes du district les informations qu'a pu nous donner Monsieur Lanz sont à la fois inquiétantes, mais réjouissantes car un audit de grande envergure est mené en ce moment et les communes attendent d'avoir les résultats ainsi que les mesures qui vont être prises pour maîtriser les coûts devenus insupportables pour notre commune.

Dans le domaine des comptes à taxes il est signalé que pour 2020 le compte 45 Ordures ménagères et décharge sera couvert à 87% par la taxe et les 13% restant par l'impôt le but étant que ces comptes à taxes soient couverts à 100% par la taxe mais ce ratio reste tout à fait acceptable pour 2020 et notre municipalité consciente de cela étudie en ce moment des solutions pour diminuer les coûts.

En ce qui concerne les investissements pour 2020 le montant prévu est de CHF 1'270'000.00. Aux yeux de la commission ce montant est tout à fait correct et il est bien clair que ce montant est sujet à variation en fonction des dépenses ou des rentrées que nous pourrions avoir. S'il venait à y avoir des investissements supplémentaires ceux-ci devraient obligatoirement passer par voie de préavis.

La marge d'autofinancement, qui est un indicateur important de la bonne gestion financière, est en légère augmentation pour 2020 par rapport à 2019 et le montant est de CHF 884'233'00.

En conclusion la commission est consciente que malgré la hausse effective dans certains gros postes, la municipalité ainsi que la bourse communale mettront tout en œuvre pour que l'exercice 2020 soit bouclé avec un équilibre financier.

### **En conclusion**

Le Conseil communal de Roche

**vu** le préavis no 50/2019 de la Municipalité au Conseil communal relatif au budget de fonctionnement pour l'année 2020

**ouï** le rapport de la commission des finances chargée de l'examen de cet objet,

**considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

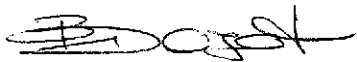
### **décide**

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2020, qui présente les résultats suivants :

Charges	CHF 8'775'639.00
Revenus	CHF 8'625'434.00
Résultat (déficit présumé)	- CHF 150'205.00

Ont signé :

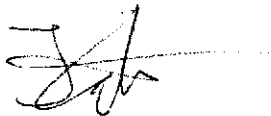
Béatrice Dozot



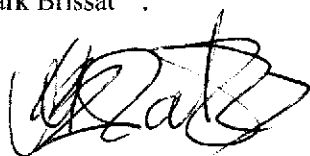
Caroline Lambert



Julien Cattin



Mark Brissat



Dominique Capelli

